

Le président

Versailles, le 7 novembre 2016

Chers Amis,

L'année qui s'achève a été marquée par des événements tragiques qui ont eu pour conséquence une baisse de la fréquentation des touristes étrangers et donc un affaiblissement des recettes du château. Dans ce contexte morose, votre attachement à notre Société est plus que jamais nécessaire afin que tous ensemble nous poursuivions nos actions pour l'embellissement des collections, la restauration de certaines pièces du Château, ainsi que le développement de son rayonnement culturel.

Pour ce faire, nous vous invitons à renouveler dès à présent votre adhésion pour 2017, que vous pouvez accompagner d'un don, qui nous permettra de réaliser les engagements déjà pris et d'en mettre en œuvre de nouveaux.

Parmi les projets en cours : la Bibliothèque de Marie-Antoinette pour un budget de l'ordre de 700 000 euros, la campagne de restauration des bustes de la Cour de Marbre et celle pour la restauration des tableaux de la Galerie du Grand Trianon. De plus nous continuons à contribuer à des acquisitions pour le re-meublement, comme nous l'avons fait en 2015.

Vous qui aimez le château de Versailles, vous êtes les meilleurs ambassadeurs de votre Société et les plus à même de susciter la venue de nouveaux Amis en parlant à vos proches.

Je vous incite à consulter le procès-verbal de l'assemblée générale 2016, où vous retrouverez trois axes importants dont je vous ai parlé pour le développement de votre Société : les Jeunes Amis (une adhésion facile à offrir !), le mécénat des PME et des entreprises de taille intermédiaire ETI (peu développé aujourd'hui), ainsi que les dispositions avantageuses concernant les legs (qui restent assez peu connues). Vous le trouverez sur le site internet de la Société, ainsi que les comptes. Ces documents peuvent aussi vous être adressés par courrier, sur demande.

La Directrice de la Société et son équipe sont à votre disposition pour toute précision au 01 30 83 75 63 / contact@amisdeversailles.com.

Vous recevrez prochainement le programme des activités *HIVER 2017* et je me réjouis de vous rencontrer à l'occasion de différents événements et notamment lors de l'Assemblée Générale qui se tiendra le vendredi 16 juin 2017 en soirée.

Je compte sur vous tous pour agir !

Vous remerciant de votre fidélité, je vous prie de croire, chers Amis, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.



Thierry Ortman



SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

1. RENOUVELLEMENT DES ADHESIONS 2017 : MODE D'EMPLOI

Nous vous encourageons à renouveler votre adhésion sur notre site internet, en vous connectant à votre espace « membre » (onglet en haut à gauche de l'écran)

Vous pouvez à cette occasion faire un don complémentaire pour contribuer à l'un de nos projets de mécénat en cours (cela vous sera proposé au moment de régler votre cotisation 2017).

Il est aussi possible de renouveler par courrier en utilisant le bulletin de renouvellement page suivante.

Cas particuliers :

- **Adhésion que vous aviez offerte en 2016 et que vous souhaitez renouveler:**
Vous pouvez le faire en vous connectant dans votre espace membre :
« mon compte » / « mon historique » / « mes cotisations offertes »
A noter : pour plusieurs adhésions offertes, il faudra les renouveler une par une.
- **Adhésion Jeune Ami :**
Selon l'âge du Jeune Ami, le renouvellement peut se faire soit :
 - dans l'espace membre du Jeune Ami
 - dans l'espace de la personne qui a offert la carte 2016 (notamment pour les - de 18 ans)

OFFRIR UNE ADHESION / PARRAINER UN NOUVEL AMI

Pour contribuer à faire rayonner et à transmettre aux générations futures le château de Versailles, son domaine et son musée, vous pouvez offrir une adhésion :

- par correspondance au moyen du dépliant (téléchargeable sur le site internet ou envoyé sur demande)
- sur notre site internet : **« Adhérer » / « Offrir une adhésion »**

Vous pouvez choisir de recevoir la carte pour l'offrir vous-même, ou nous demander de l'envoyer au bénéficiaire avec le mot d'accompagnement que vous nous communiquerez.

AMBASSADEUR DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU CHATEAU

Vous aimez le château et votre association : parlez-en à vos connaissances !

Si vous rencontrez la moindre difficulté, ou pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter par mail à adhesions@amisdeversailles.com, ou par téléphone au 01 30 83 75 63

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à l'article 43 de la loi du 30 septembre 1986 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification, et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi "Informatique et libertés" du 6 janvier 1978).

Chaque carte de membre est délivrée à titre individuel et ne peut aucunement être utilisée à des fins commerciales



NOM /PRENOM :

N° adhérent :

NOM/PRENOM 2 :

N° adhérent 2 (pour un couple) :

Catégorie d'adhésion 2016 :

1. BULLETIN DE RENOUELEMENT 2017 PAR CORRESPONDANCE

Merci de nous signaler un éventuel changement d'adresse ou de coordonnées :

Adresse :

N° de téléphone pour vous joindre en cas de besoin :

Email (pour vous connecter à votre espace membre) :

Veuillez cocher le choix de votre renouvellement 2017 ci-dessous :

Les tarifs sont indiqués avant et après déduction fiscale () en France sur le don inclus dans l'adhésion (pour un particulier : 66 % du don inclus dans l'adhésion, dans la limite de 20 % du revenu imposable)*

ADHERENT :	
<input type="checkbox"/> individuel : 60 € (47 €*) 60 € = 40 € + don de 20€	<input type="checkbox"/> individuel avec option Duo : 90 € (77€*) 90€ =70€ + don de 20 €
<input type="checkbox"/> couple : 90 € (70 €*) 90€= 60 € + don de 30€	<input type="checkbox"/> couple avec option Duo : 150 € (130€*) 150€=120 € + don de 30 €
<input type="checkbox"/> Jeune Ami (0 à 25 ans) : 50 € (43€*) (option DUO incluse) 50€ = 40€ + don de 10€	
SOCIETAIRE :	
<input type="checkbox"/> individuel : 170 € (84 €*) 170€= 40 € +don de 130€	<input type="checkbox"/> individuel avec option Duo: 200 € (114 €*) 200€=70 € +don de 130€
<input type="checkbox"/> couple : 255 € (126 €*) 255€= 60 € + don de 195€	<input type="checkbox"/> couple avec option Duo: 315 € (186 €*) 315€= 120 € + don de 195€
BIENFAITEUR : (option DUO incluse)	
<input type="checkbox"/> individuel : 600€ (270 €*) 600€=100 €+don de 500€	<input type="checkbox"/> individuel option catalogues : 800€ (437€*) 800€=250€+don de 550€
<input type="checkbox"/> couple : 800 € (soit 371 €*) 800€= 150 €+don de 650€	<input type="checkbox"/> couple option catalogues : 1000€ (538€*) 1000€= 300€+don de 700€

Chaque détenteur d'une carte DUO peut être accompagné de la personne de son choix lors de sa venue dans l'ensemble des espaces du Domaine : château (audioguide compris), domaines de Trianon, expositions temporaires, ainsi que "Jardins Musicaux" et "Grandes Eaux Musicales" en journée. L'option Duo ne permet pas à l'accompagnant de participer aux activités culturelles de la Société (sauf évènements particuliers)

Vous pouvez aussi soutenir notre action de mécénat en faisant un don

supplémentaire €

En précisant, si vous le souhaitez, son affectation :

MODE DE REGLEMENT

par chèque à l'ordre de la Société des Amis de Versailles - Banque :..... le..... Montant€

par carte bancaire (CB, Visa, Mastercard)

Nom du titulaire : Montant : €

n° Cryptogramme Date expiration : ___/___

Date : **Signature :**

par virement bancaire auprès de BNP Paribas au nom de « SAV – Renouvellement 2017 » - PRECISER ET COCHER LA CASE /

FRAIS A LA CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE « OUR »

IBAN : FR76 3000 4008 4900 0100 7888 614 - BIC : BNPAFRPPVRS